



Les archers du club Arc en ciel St-Priest sont heureux de vous accueillir à la 28<sup>e</sup> édition de "La Palette d'Or", support de la finale DRH Auvergne-Rhône-Alpes

**EXCELLENCE**  
**LABEL CLUB FFTA**  
2024/2025

Compétition  
Moins de 10 ans  
Animation/Découverte

qui aura lieu les 29 et 30 juin 2024  
au complexe sportif Pierre Mendès France  
à St-Priest (69)



**Dimanche 30 juin : finale DRH Auvergne-Rhône-Alpes  
+ individuels le matin en TAE international et national (arcs classiques et poulies)**

Sélectif pour les championnats de France de Tir à l'Arc en Extérieur (TAE) 2024

**Horaires :** (donnés à titre indicatif. Le club s'efforcera de les respecter dans la mesure du possible)

8h30	Ouverture du greffe
9h00	3 volées d'échauffement à la distance
9h45 à 12h45 env.	Épreuve de classement rythme AB-CD (15 minutes de pause env. entre les 2 séries)
12h45 à 13h45	Affichage des résultats - Pause restauration
13h45	Réunion des capitaines d'équipes
14h00 à 16h30 env.	Matches
À partir de 17h00	Proclamation du classement suivie du pot de l'amitié

Diots + pommes vapeur  
le midi, 6€  
sur réservation !

**Récompenses :**

Les 3 premières équipes de DRH arc à poulies et classiques recevront une récompense. La palette et le décocheur d'or (*Bijou en Or d'une valeur de 100 €*) seront remis à l'issu du tir TAE international du dimanche matin (seul le tir qualificatif TAE international du dimanche compte), au classement scratch (à 70m en classique et à 50m en poulies), à condition d'avoir au minimum 5 archers par catégorie. (Scratch femme classique, homme classique)  
Pas d'autres récompenses individuelles.

**Déroulement des phases finales :**

Les modalités des phases finales (par équipe) des manches de DRH sont définies dans les règlements édités par le comité régional.

**Arbitres dimanche :** F. MAYOUX – C. TALLON - E. SANCHEZ – S. REYNAUD - C. GOBERT

**Licence :** Licence 2024 et certificat médical en cours de validité

**Tenue :** Blanche ou de club (DRH : tenue identique pour toute l'équipe, archers + coach, pour les matchs et les podiums)

**Buvette :** Des boissons, sandwichs, pâtisseries et autres sucreries seront proposés à la vente. Un plat diots & pommes de terre vapeur vous est proposée le midi au prix de 6€ (à réserver en même temps que l'inscription).

**Contact et inscriptions :** Vincent GIRARDOT - E-mail : [concours.arcencielstpriest@gmail.com](mailto:concours.arcencielstpriest@gmail.com) ou 06-75-24-86-64 (à partir de 18h00)

**Inscriptions et composition des équipes :**

Merci d'indiquer Nom/Prénom/Club/N° Licence/Catégorie des archers/Nom capitaine et/ou coach lors de votre inscription, ainsi que la réservation de plats diots & pommes de terre vapeur pour ceux/celles qui le souhaitent, avant le 27 juin.

**Inscriptions archers individuels :**

10€ pour les juniors, seniors 1-2-3, et 7€ pour les jeunes  
Merci d'indiquer Nom/Prénom/Club/N° Licence/Catégorie/Arme/type de tir (TAE international / TAE 50m)/Départ, lors de votre inscription.

**Archers à mobilité réduite :** merci de le préciser lors de votre inscription.



VILLE DE  
**SAINT-PIREST**

**TIR À L'ARC**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**UNIVERSAL**  
**ARCHERY**  
Un nouvel esprit

**korell**

**AGENCE**  
**NATIONALE**  
**DU SPORT**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

**Créations De Matos**  
Bijouterie joaillerie



## Environnement et recyclage :

La ville de Saint-Priest a signé la charte «Agenda 21» relative au respect de l'environnement. Nous demandons aux archers qui viendront concourir lors de cette manifestation d'y souscrire en triant les déchets qu'ils produiront. Pour se faire, le club mettra à leur disposition des poubelles spécifiques. Nous les en remercions.



## Plan et itinéraire :

L'accès au terrain se fera par la porte du complexe sportif située avenue Pierre Mendès-France.

De nombreux stationnements proches seront à votre disposition.

Il est possible de se garer sur le parking TCL, mais la sortie est conditionnée par l'achat d'un ticket de tram validé, à acheter à l'arrêt de tram.

### Info parc relais TCL :

Pour sortir votre véhicule des parcs-relais, il faut :

1. Effectuer un trajet sur le réseau avec un titre de transport (abonnement ou ticket) validé dans la journée.
2. Présenter le titre de transport sur le valideur de sortie.

Les cartes et tickets n'ayant pas validé un trajet sur le réseau TCL dans la journée ne permettent pas l'ouverture des barrières de sortie. Dans ce cas, pour quitter le parc-relais, vous devez vous acquitter d'un ticket de sortie au tarif de 10€ en vente dans les distributeurs automatiques des parcs-relais.

Coordonnées GPS :

Nord : 45.694227 (45°41'39,22")

Est : 4.957473 (4°57'26,90")

